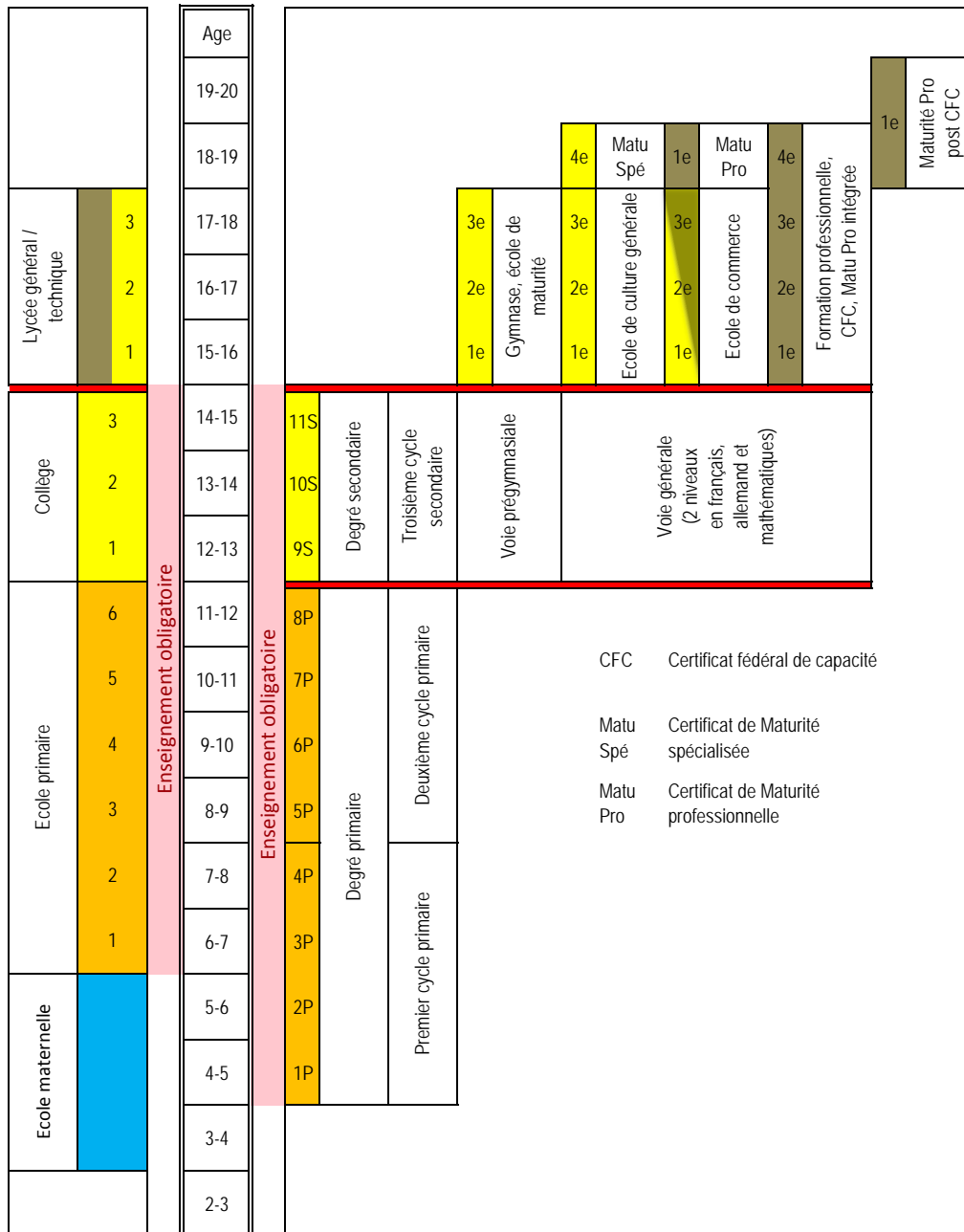


Structures scolaires du canton de Vaud et de la République populaire de Chine



RPC

Canton de Vaud

Ce schéma simplifié permet de comparer l'âge d'entrée à l'école obligatoire, la durée de cette école obligatoire et les moments où s'effectuent des orientations. Il présente également l'ensemble de l'enseignement secondaire II.

Dans le canton de Vaud, à la fin du degré primaire, les élèves sont orientés, selon leurs résultats scolaires, au degré secondaire dans deux voies et des niveaux.

Le degré secondaire I (cycle 3), d'une durée de 3 ans, aboutit à un certificat d'études marquant la fin de la scolarité obligatoire. Au terme de la scolarité obligatoire, divers raccords sont possibles (non indiqués sur ce schéma)

Source : (OCDE)

<https://www.oecd.org/china/Education-in-China-a-snapshot.pdf>

sauf erreur ou omission

Consulté en 04/18

Légende des couleurs

- Petite enfance sous responsabilité
- Enseignement primaire
- Enseignement secondaire général
- Enseignement secondaire professionnel
- Orientation (et/ou examen)

